



CRÉDIT MUNICIPAL
PUBLIC & SOLIDAIRE

Taux promo - Taux promo - Taux promo

NE VOUS PRENEZ PAS LE CHOU



Ne pas jeter sur la voie publique

A partir de*

2,85 %
TAEG FIXE

Scannez moi
pour découvrir



UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

12 AGENCES

SOCIALES ET SOLIDAIRES À VOTRE SERVICE

AGEN

agenceagen@ccmps.fr
05 53 95 32 94

AUXERRE

agenceauxerre@ccmps.fr
03 86 72 15 30

BELFORT

agencedebelfort@ccmps.fr
03 84 22 27 50

BESANÇON

agencedebesancon@ccmps.fr
03 81 83 07 80

BORDEAUX

agencedebordeaux@ccmps.fr
05 56 33 37 77

DIJON

agencededijon@ccmps.fr
03 80 44 11 20

LIMOGES

agencedelimoges@ccmps.fr
05 55 33 60 00

NEVERS

agencedenevers@ccmps.fr
03 86 71 66 86

ORLÉANS

agenceorleans@ccmps.fr
02 38 54 46 46

PAU

agencedepau@ccmps.fr
05 59 27 54 00

PÉRIGUEUX

agencedeperigueux@ccmps.fr
05 53 35 98 94

POITIERS

agencedepoitiers@ccmps.fr
05 49 30 62 77

CONTACTEZ AUSSI NOS DÉLÉGUÉS TERRITORIAUX

Bretagne

06 86 51 72 38
frederic.goussin@ccmps.fr

La Réunion

06 25 03 49 64
natacha.de_barros@ccmps.fr

Normandie

06 21 11 02 99
guillaume.buon@ccmps.fr

Antilles - Guyane

06 90 33 19 64
loic.marquet@ccmps.fr

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Exemple : Pour un prêt personnel de **5 000 € sur 36 mois** au taux annuel débiteur fixe de 3,49%, soit un TAEG fixe de 3,55 %, le remboursement s'effectue en **36 mensualités de 146,49€**, hors assurance facultative. **Montant total dû sur la durée du prêt : 5 273,64 €**. Frais de dossier OFFERTS. Le coût de l'assurance facultative pour un emprunteur de moins de 65 ans est de 3,71€ par mois à ajouter à la mensualité soit un taux annuel effectif de l'assurance de 1,73 % pour les garanties décès, PTIA et un montant total dû au titre de l'assurance sur la durée du prêt de 133,56€ (au-delà de 65 ans, nous consulter). Offre de prêt personnel valable à partir du **18/08/2023 et dans la limite d'une enveloppe globale (en euros) déterminée par l'établissement**. Offre valable de 5 000€ à 40 000€ sans frais de dossier et sans changer de banque sous réserve d'acceptation après étude du dossier. A l'exclusion de tout projet professionnel, immobilier ou de regroupement de crédits.

*Le TAEG et la mensualité dépendent du montant emprunté et de la durée de remboursement : **De 12 à 24 mois : TAEG fixe de 2,85 % / de 30 à 48 mois : TAEG fixe de 3,55 % / de 54 à 84 mois : TAEG fixe de 4,35 %**. Délai de rétractation de 14 jours. Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. L'ensemble de vos droits pourront être exercés par courrier adressé à : CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX - DPO - 29 Rue du Mirail- CS 91225 - 33000 BORDEAUX CEDEX ou par mail adressé à : contact.dpo@ccmps.fr. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 PARIS CEDEX 07 - téléphone : +33(0)153732222 - www.cnil.fr. Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux, Etablissement Public Communal de crédit et d'aide sociale régi par les articles L514-1 et suivants du code monétaire et financier dont le siège social est situé 29 rue du Mirail - CS91225 - 33000 BORDEAUX CEDEX. SIREN 263306367. Mandataire en assurance et mandataire d'intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS n°08043988 (www.orias.fr).

Imprimé par l'agence Composit'it, 9 Rue Pierre Paul de Riquet, 33610 Canéjan